

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	9 décembre 2025
Délibération N°	02
Date de la convocation	28 novembre 2025
Objet	3.2 Vente HLM – Résidence Le Vert Parc à Castelnau le lez – Modification prix de vente

L'an deux mille vingt-cinq le neuf décembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Denis MAULANDI
Serge RABINEAU
Sabine SCHURMANN

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à MME ANNEYA)
Gilbert FOUILHE (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à MME PESTEIL)
Valérie REYNES (pouvoir à M MEJEAN)
Jacques RIGAUD (pouvoir à M MORALES)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20251209-20251209-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 11/12/2025
Date de réception préfecture : 11/12/2025

Objet : 3.2 - Vente HLM - Résidence le Vert Parc à Castelnau-le-Lez - Modification prix de vente

Le 09 décembre 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Habitat s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2 et n° AD/230625/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°10 du 16 septembre 2025 fixant le prix de vente du lot n°1 de la résidence Vert Parc à Castelnau-le-Lez, un appartement T3 de 70 m², à 220 000€.

Considérant que le locataire a quitté ce logement le 15/09/25. Ce logement a été mis en vente selon la procédure « logements vacants ». Le dépôt des candidatures a été ouvert le 7 octobre 2025 à 10h et clôturé le 21 novembre 2025 à 12h. Des annonces ont été diffusées durant cette période sur les sites internet grand public « Le Bon Coin » et « Bienveo », sur le Site Internet d'Hérault Logement, et dans le journal Midi Libre. Un affichage a également été réalisé dans les parties communes de la résidence.

Malgré cela, aucune candidature ni aucun appel n'a été reçu durant la phase de candidature. À la suite de cela, une analyse actualisée et affinée du marché a été réalisée, prenant en compte notamment les mises en vente les plus récentes de biens similaires sur la commune. Celle-ci démontre que le prix de vente de ce logement a été surestimé.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De remettre ce logement à la vente selon la procédure « logement vacant » à un prix de 185 000 €.

De laisser la possibilité d'accepter des offres d'achat inférieures au prix de mise en vente dans la limite de 10% de décote ; étant entendu que ces offres ne pourront être acceptées que si aucune offre d'achat n'a été faite au prix de mise en vente.

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

